

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : D740-2026 – Démarche sobriété du SIRYAE

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 FÉVRIER À 19H00	
Date de convocation : 3/02/2026	Membres présents : 34
Nombre de délégués en exercice : 54	Nombre de pouvoirs : 2
	Nombre total de votes : 36

L'an deux mille vingt-six, le dix février à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET		Pouvoir à Mme PLANCHON
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET		X
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON		X
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE	X	
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY		X
GALLUIS	Sébastien BOULANGER	X	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		X
GARANCIÈRES	Françoise MERIAUX		X
GOUPILLIÈRES	Pierre DESLANDES	X	
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		Pouvoir à Mr PÉLISSIER
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	X	

LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		
LES MESNULS	Gérald BOHY		
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME	X	
MARCQ	Franck LEGRAND		X
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Florence PIQUART	X	
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON		X
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Damien THEVIN	X	
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE		X
ROSAY	Jean-Pierre BILARD		X
SAINT-FORGET	Marc GOURDON		X
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN		X
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
SEPTEUIL	Dominique RIVIÈRE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Sandrine HAGNIER		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le 13/02/2026



ID : 078-200063048-20260212-D740_2026-DE

RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER		
	Jean+-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	X	
	François PETIPAS		X
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	X	
	Denis VERGNIAULT		X

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de LA QUEUE-LEZ-YVELINES, donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de AUTEUIL-LE-ROI, donne pouvoir à Madame Denise PLANCHON, représentant la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX.

Monsieur Dominique ARTEL, représentant la Commune d'ORGERUS, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet : D740-2026 – Démarche sobriété du SIRYAE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2224-7-1 relatif à la gestion des services publics d'eau potable,

Vu le SDAGE Seine-Normandie 2022-2027,

Vu le 12^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2025-2030),

Considérant la nécessité de préserver la ressource en eau et de répondre aux objectifs de sobriété fixés par la réglementation et les orientations nationales (réduction de 14 % d'ici 2030),

Considérant l'importance de lutter contre les pertes en réseau et de promouvoir les usages économes,

Considérant l'opportunité de bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau pour la mise en œuvre des actions de sobriété,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Adopte la démarche de sobriété en eau du SIRYAE, comprenant :
 - o La mise en œuvre d'un plan de réduction des fuites comprenant notamment le renforcement de la sectorisation, le déploiement de la télérelève sur l'ensemble du territoire et le renforcement des moyens humains dédiés aux recherches et réparations des fuites,
 - o La mise en place d'actions de sensibilisation des usagers, du monde agricole et des communes membres à la réduction des consommations,
 - o L'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable,
 - o L'intégration de la sobriété dans les projets d'aménagement et de renouvellement des réseaux,
 - o Le suivi annuel des indicateurs (volumes distribués, pertes, consommation par abonné).
- Dit que cette démarche sobriété sera complétée par la Stratégie de Protection de la Ressource en Eau et notamment son volet quantitatif en cours d'élaboration.
- Autorise le Président à :
 - o Engager les démarches nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour l'obtention des subventions,
 - o Signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette démarche.

Pour extrait rendu exécutoire,

Le Président
Guy PÉLISSIER



Le secrétaire de séance
Dominique ARTEL



La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.